

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 14

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 1^{er} Septembre 1894
N^o 14

ABONNEMENTS A L'ANNÉE :
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
Le numéro, 25 Centimes.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction directement à M. Georges Humbert, rédacteur en chef, Terreaux-du-Temple, 4, Genève. (Manuscripts, Programmes, Billets, etc.)

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENEVE, Administration, 6, rue Grenus ; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre ; M. HÉRING, rue du Marché, 20 ; M^{mes} CHOUET et GADEN, Corratierie ; M. ROTSCHY, Corratierie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FÉTISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÉRING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER. VEVEY, MM. FÉTISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER. NEUCHÂTEL, M^{lles} GODET, rue Saint-Honoré. — Les annonces sont reçues chez MM. ORELL FÜSSLI & C^o, Chantepoulet, 25, à Genève et dans leurs succursales.

AVIS

A partir du 10 septembre, les bureaux de l'Administration sont transférés : Corratierie, 14.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la Rédaction directement à M. Georges HUMBERT, rédacteur en chef, Terreaux du Temple, 4.

SOMMAIRE :

Un écrivain musical genevois au XVIII^{me} siècle, par Michel Brenet. — Le violon de Sivori, par Charles Joly. — SUISSE : *Chronique de Genève*. — ÉTRANGER : *Lettres de Paris, Londres*. — Nouvelles diverses. — Programmes. — Nécrologie. — Avis divers.

UN ÉCRIVAIN MUSICAL GENEVOIS

AU XVIII^{me} SIÈCLE.

Dans l'histoire de la musique française au XVIII^{me} siècle, l'épisode de la Guerre des bouffons est resté particulièrement célèbre. On sait que cette vive querelle littéraire éclata à l'occasion des représentations données par une troupe italienne à Paris, et que pendant deux ans des flots d'encre furent répandus par les partisans des deux écoles en présence. Parmi le nombre considérable de brochures publiées à ce moment, il s'en trouve une imprimée à Lausanne en 1754, que tous les bibliographes attribuent à un écrivain genevois, De Rochemont, né vers 1715. Aucun détail biographique ne nous est

d'ailleurs fourni sur cet auteur. Fétis le désigne comme « négociant » ; d'autres se contentent de lui donner la qualification vague et peu compromettante de « grand amateur de musique » : ceux-là auraient pu employer sans se tromper davantage la formule plus flatteuse d'« amateur distingué », car l'écrit de Rochemont se fait remarquer entre ses pareils par une connaissance exacte et une appréciation juste du sujet traité : deux choses assez rares à rencontrer parmi les combattants de la fameuse guerre.

Pour juger le différend entre l'opéra français et l'opéra italien, pour témoigner d'une façon équitable dans ce procès artistique, le moins était de connaître tant soit peu la cause. C'est ce dont s'inquiétaient peu la plupart des écrivains, emportés qu'ils étaient par leurs sympathies ou par leurs préjugés. Si bien qu'avec une grande dépense d'esprit, les plus brillants d'entre eux n'arrivaient très souvent qu'à des conclusions fausses.

De Rochemont, dans ce conflit, apparaît comme un homme sage, raisonnable et raisonneur, peu soucieux de chercher des mots piquants ou d'arrondir des phrases élégantes, mais résolu à rester de sang-froid dans la dispute. Il intitule son livre : *Réflexions d'un patriote sur l'opéra français et sur l'opéra italien, qui présentent le parallèle du goût des deux nations dans les beaux-arts*. Ce mot de